

l'homme qui, même sans notre secours, devra, sans aucun doute, vaincre à la fin?

"Nous savons que beaucoup des principaux opposants de la politique de M. Chamberlain en Grande-Bretagne nient, sur l'estrade publique, que les Canadiens soient en faveur du tarif préférentiel. Cela n'est pas, comme nous le savons. Mais ce serait mettre une grande force aux mains de l'homme d'Etat anglais qui voit le résultat inévitable qui suivrait le rejet de cette politique, si le Parlement Canadien se déclarait lui-même en faveur de cette politique. Notre Parlement jusqu'à présent a refusé de prôner une politique qui bénéficierait non-seulement à la grande classe des fermiers de ce pays, mais tout autant aux intérêts manufacturiers et autres. Pour quelle raison n'appuierait-il pas une politique en faveur des fermiers canadiens qui dotent nos universités, qui construisent nos écoles et nos collèges, qui accordent leur appui au clergé, au barreau, aux docteurs et aux gens d'affaires et qui sont la pierre fondamentale sur laquelle sont assises toutes nos entreprises.

"Je n'ai aucun doute que les fermiers de ce pays veillent d'un œil grand ouvert sur les agissements de leurs représentants, et j'espère fortement que quand le temps sera arrivé, ils verront, en dehors de toute question politique, à envoyer au Parlement des hommes qui, dans leur jugement, soutiendront et défendront ce qu'ils savent parfaitement être leur intérêt réel.

"Il est vrai qu'il a été déclaré en Parlement, et des deux côtés de la Chambre, que nous autres, Canadiens, nous sommes en faveur d'un commerce préférentiel. Mais s'il en est ainsi, pourquoi le Parlement ne passerait-il pas une résolution pour se déclarer en faveur d'une telle politique? Je sais que quelques-uns de nos hommes d'Etat et de nos politiciens prétendent qu'ils n'ont pas le droit de la recommander parce qu'elle est une question politique. Je maintiens toutefois qu'il n'y a rien de la sorte. Pour moi, il semble très clair que cette question est purement et simplement une question économique. Même dans la Mère Patrie, les deux grands partis politiques de l'Etat sont divisés sur cette question. Il y a des libéraux qui sont en faveur de la campagne de M. Chamberlain, et il y a des conservateurs qui sont contre elle. Je déclare, sans crainte d'être contredit, que ce n'est pas une question politique. C'est un combat entre le libre-échange et la protection, et si vous aimez mieux, un combat entre les libres-échangistes et

ceux qui prêchent le salut commercial à la nation anglaise et à l'Empire, mais ce n'est pas emphatiquement un combat politique, dans le sens qui est généralement attaché au mot politique.

"Je désire appuyer sur ce fait que nos hommes publics ne se sont pas employés activement à détourner le droit de douane qui a été imposé sur nos exportations en Grande-Bretagne en 1902, et il est hors de doute que le cultivateur canadien a payé ce droit.

Actuellement nos hommes publics font-ils quelque chose au Parlement pour appuyer le champion des colonies en vue d'admettre les produits coloniaux en franchise au grand marché de consommation du monde? Je suis convaincu, comme M. Hill et beaucoup d'autres qui ont étudié la situation en sont également convaincus, que M. Chamberlain vaincra aussi sûrement que le soleil est au ciel. La politique de Chamberlain remportera la victoire, et, comme nous aurons été apathiques et que nous n'aurons rien fait pour endosser cette politique à la Chambre des Communes, ainsi nous pourrions trouver à l'avenir que la politique de M. Chamberlain, de taxer les importations étrangères, pourra s'appliquer à nous-mêmes et, s'il en est ainsi, nous ne recevrons aucun des bénéfices qui auraient si facilement été les nôtres, si nous lui avions donné un appui officiel.

"Laissez-moi vous dire brièvement que nous ne contribuons pas maintenant pour une part raisonnable aux dépenses de l'Empire et je soutiens que c'est notre devoir de sortir carrément et immédiatement de cette question. Cependant, quand la politique de Chamberlain sera mise en vigueur et si et alors la Grande-Bretagne taxe toutes les exportations, nous contribuerons en conséquence très largement aux revenus de la Grande-Bretagne et la plus basse taxation possible à laquelle nous pourrions échapper quand cette politique entrera en vigueur se montera à de nombreux millions de dollars. Nous n'avons à faire face qu'à une très petite mouche maintenant, mais éventuellement, nous pourrions avoir à avaler un chameau de grande taille.

"Pour l'année fiscale de 1903 nos exportations en Grande-Bretagne ont été de \$125,000,000. Si nous n'obtenons pas une préférence sur le marché anglais et que la politique de Chamberlain de taxer toutes les importations de 10% s'applique au Canada, nos exportations de l'année dernière devraient être taxées au montant de \$12,500,000. Est-ce trop présumer de dire que pendant les huit prochaines années nos exportations s'accroîtront

jusqu'à \$300,000,000? Alors la taxe sur nos importations en Grande-Bretagne qui est le marché de consommation de notre surplus, se monterait à \$25,000,000. Pouvons-nous nous objecter à ce que l'Angleterre taxe nos exportations de 10%, quand nous taxons nos exportations, même avec la préférence que nous lui donnons maintenant, de 22½ à 25%. Evidemment, nous aurons à avaler le chameau.

En conclusion, laissez-moi vous dire que le peuple canadien insistera pour qu'une résolution soit passée en Parlement en faveur de la politique qui bénéficierait si énormément à la grande masse des agriculteurs du Dominion et à tout citoyen canadien. Dire que la question est une question politique en Grande-Bretagne et prendre cette excuse pour l'ignorer ne tient pas debout. Il y a une question politique, vous vous souvenez, dans laquelle le Parlement du Canada a pris position. Dans ce grand débat politique qui est venu devant le peuple de la Grande-Bretagne, le Canada s'est levé et a passé une résolution en faveur d'une politique que la grande majorité de mes compatriotes favorise. C'est le Home Rule pour cette charmante île d'Emeraude où partout les bosquets sont verts, dont le sol est brillant de fleurs et où pendant ma première enfance j'ai appris à aimer mon pays et mon Dieu.

#### Un article de grande vente

Pas à pas, la vente du Thé vert naturel de Ceylan "Salada" gagne en faveur populaire, et il n'y a pas un marchand nulle part, ayant ces Thés en vente, qui ne parle pas en termes élevés de leurs plaisantes qualités; à l'infusion, ils donnent une belle liqueur de couleur paille très attrayante, semblable à celle du Thé de Japon, seulement beaucoup plus exquise, et d'un emploi plus économique. Les Thés de Ceylan ont, de plus, l'important avantage de la pureté et de propriétés hygiéniques absolues.

Nous vous le demandons, Monsieur l'Epicier, y a-t-il rien d'étonnant à ce qu'ils rencontrent à ce point l'approbation du public?

Ces Thés sont vendus seulement en paquets de plomb scellés, chacun portant la marque de "Salada", se détaillant à 25c, 30c, 40c, 50c et 60c la livre, plein poids net. Conditions de vente en gros fournies avec plaisir sur demande. Adressez: "Salada" Tea Co., Montréal.

L'Eau de Vichy Saint Louis, Source No 2, marque "Trèfle Rouge", a conquis la faveur du public. Située à St-Yorre, près Vichy, elle est avantageusement connue et appréciée des Parisiens et des étrangers.

La maison I. Chaput, Fils & Cie, en a l'agence pour tout le Canada.

#### CITRON ESSENCE

En vente à \$1.00 la livre fluide, par Jules Bourbonnière. Téléphone Bell, Est 1122, Montréal.